

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 30 juillet 2018

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria,  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4043-2018.

*Transition Énergétique Québec (TÉQ)* – Plan directeur 2018-2023 en transition, innovation et efficacité énergétiques.

**Budget quant à l'Aspect 1 du Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ).**

---

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli **le budget du Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ) quant à l'Aspect 1** du présent dossier (Avis consultatif de la Régie sur la capacité du *Plan directeur* à atteindre les cibles définies par le gouvernement en matière énergétique, y compris un questionnement éventuel quant à l'apport financier annuel requis par TÉQ et la méthode de répartition de cet apport financier par forme d'énergie <sup>1</sup> et, si le *Plan* actuel ne permet pas d'atteindre les cibles, la proposition éventuelle de nouvelles mesures et de leur apport financier requis <sup>2</sup>).

Il est à noter que ce budget inclut, dans cet Aspect 1, les activités préliminaires du présent dossier qui touchaient plusieurs Aspects du dossier en même temps (l'audience du 27 juin 2018, notre demande d'intervention et notre réponse à TÉQ, la séance du travail du 27 juillet 2018 et le suivi quant aux engagements de TÉQ et au calendrier, etc.).

Veillez également noter que les deux personnes indiquées dans les cases du formulaire sur les témoins-experts sont des analystes (le présent formulaire de la Régie ne comportait en effet pas suffisamment de cases dans la catégorie des analystes).

---

<sup>1</sup> Selon ce que la Régie a indiqué dans : **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-4043-2018, [Décision D-2018-095](#), parag. 53.

<sup>2</sup> Selon ce que la Régie a indiqué dans : **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-4043-2018, [Décision D-2018-095](#), parag. 57 et 60.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)* comprend les quatre organismes suivants : l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* et *Énergie solaire Québec (ÉSQ)*.